

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et production écrite

Dominante poétique

FRA-5144-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

FRANÇAIS **LANGUE D'ENSEIGNEMENT**

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Dominante informative

FRA-2032-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-01041

ISBN 2 - 550 - 38573-X

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	5
2.2 Tableau de pondération	6
2.3 Comportements observables	7
3 Production écrite	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	9
3.1.1 Notions	9
3.1.2 Habiletés	11
3.2 Tableau de pondération	12
3.3 Comportement observable	13
4 Justification des contenus et de leur pondération	14
4.1 Compréhension en lecture	14
4.2 Production écrite	14
5 Spécifications de l'épreuve	15
5.1 Type d'épreuve	15
5.1.1 Compréhension en lecture	15
5.1.2 Production écrite	15
5.2 Déroulement de l'épreuve	16
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage	16
5.4 Conditions particulières	16

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-5144-2, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés de synthèse retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger des textes significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire un texte à dominante poétique : poème classique ou contemporain.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Thème**
- **Images**
 - idées, émotions, sentiments de l'auteur ou de l'auteure
- **Valeurs**
 - mises en relief par les personnages, le milieu et les objets
- **Vision du monde**

Organisation du discours

- **Éléments de la structure**
 - versification
 - traditionnelle
 - libre
 - répétitions, inversions, descriptions
- **Éléments de cohérence**
 - mots de substitution
 - phrases reprises
 - succession et division des rimes

Langue

- **Style**
 - vocabulaire connotatif
 - expressions évocatrices
 - symboles
 - association d'idées et de mots
 - jeux et association d'images
 - figures de style
 - modification de la structure habituelle de la phrase

- **Mots ou expressions**
 - sens selon le contexte
 - éléments exotiques
 - néologismes
 - archaïsmes
 - termes littéraires
 - emprunts
 - régionalismes

- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - absence de certains marqueurs de relation
 - présence ou absence de certains signes de ponctuation

- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à reconnaître des notions liées à la forme du poème.

- **Comprendre**

Capacité à dégager du poème les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens qui lui est donné par le style, le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir du poème le thème, les valeurs ou les évocations présentes de même que les moyens qui en assurent la cohérence.

- **Évaluer**

Capacité à commenter le poème quant à son contenu et à confronter sa vision du monde à celle de l'auteur ou de l'auteure.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Connaître 6 %		· Éléments de la structure 6 % (4) 6 %	
Comprendre 42 %	· Images 14 % (1)* 14 %	· Éléments de la structure 6 % (5) 6 %	· Style 12 % · Mots ou expressions 6 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 4 % (7) 22 %
Analyser 27 %	· Thème 6 % · Images 8 % · Valeurs 5 % (2) 19 %	· Éléments de cohérence 8 % (6) 8 %	
Évaluer 20 %	· Images 6 % · Vision du monde 6 % (3) 12 %		· Style 8 % (8) 8 %
Appliquer 5 %	· Règles de la langue (9)		5 % 5 %

* Les numéros (1) à (9) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (14 %)

9 % En considérant le poème en tout ou en partie, dégager trois images qui suggèrent trois idées, émotions ou sentiments donnés. (Il peut s'agir de trois idées, de trois sentiments ou de trois émotions ou de la combinaison d'un nombre variable de ces éléments pour autant qu'on en évalue trois.)

5 % À partir d'une idée, d'une émotion ou d'un sentiment exprimé par l'auteur ou l'auteure, donner une autre image significative qu'il ou elle aurait pu inspirer.

Dimension 2 : Analyser (19 %)

6 % En se référant au poème, faire ressortir au moins un thème mis en relief par l'auteur ou l'auteure.

8 % En considérant le poème en tout ou en partie, faire ressortir deux évocations créées par un symbole ou l'association de deux idées ou de deux mots.

5 % En se référant au poème ou à une de ses parties, montrer comment une valeur est mise en relief par un personnage, un objet ou le milieu.

Dimension 3 : Évaluer (12 %)

6 % Commenter le poème quant aux idées, aux émotions ou aux sentiments suggérés par les images.

6 % Dire en quoi le poème vient confirmer ou infirmer sa propre vision du monde en prenant en compte un des éléments suivants :

- lien entre son expérience et ce que suggère le poème;
- comparaison entre les valeurs véhiculées dans le poème et ses propres valeurs;
- remise en question que peut susciter le poème.

Dimension 4 : Connaître (6 %)

6 % En se référant à une partie du poème, relever deux éléments qui appartiennent à la versification traditionnelle ou à la versification libre.

Dimension 5 : Comprendre (6 %)

6 % En se référant au poème ou à une de ses parties, dégager deux éléments de la structure qui contribuent à son organisation.

Dimension 6 : Analyser (8 %)

- 8 % À partir d'un extrait du poème, montrer comment deux des éléments suivants en assurent la cohérence :
- l'emploi d'un mot de substitution;
 - la reprise d'une phrase;
 - la succession des rimes;
 - la division des rimes.

Dimension 7 : Comprendre (22 %)

- 12 % En se référant au poème, dégager trois éléments qui révèlent le style de l'auteur ou de l'auteure.
- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots ou groupes de mots du poème dont au moins un constitue un élément exotique, un archaïsme, un néologisme, un terme littéraire, un emprunt ou un régionalisme.
- 4 % À partir d'un extrait du poème, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots contribue à mieux en faire saisir le sens.
- ou**
- À partir d'un extrait du poème, dire en quoi l'absence ou la présence de la ponctuation peut influencer sur sa compréhension.

Dimension 8 : Évaluer (8 %)

- 8 % En se référant au poème, apprécier le style de l'auteur ou de l'auteure en prenant en compte deux éléments distincts.

Dimension 9 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter toutes les règles de la langue dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un texte à dominante poétique : poème classique ou contemporain.

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Thème**
 - éléments esthétiques et symboliques
 - images
 - symboles
 - procédés qui démontrent un souci esthétique
 - émotions, sentiments, valeurs personnelles

Organisation du discours

- **Éléments de cohérence**
 - groupement des phrases dans des strophes qui montrent la progression des idées
 - liens entre les propositions, entre les phrases et entre les strophes
- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme à ce genre d'écrit
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots et expressions qui excitent l'imagination et suscitent l'émotion
 - vocabulaire affectif et connotatif adapté à la situation d'écriture
 - procédés stylistiques
 - métaphore
 - métonymie
 - paradoxe
 - périphrase
 - assonance
 - allitération
 - personnification
 - allégorie
 - euphémisme
 - hyperbole
 - apposition
 - inversion
 - alternance
 - illustration
 - emphase
 - ellipse
 - autres

- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un poème et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte poétique l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.3 Comportement observable

Rédiger un poème classique ou contemporain de 75 à 100 mots en respectant les exigences suivantes :

- 32 % (1) Développer un thème qui traduit bien ses émotions, ses sentiments, ses valeurs personnelles en employant des éléments esthétiques et symboliques.
- 4 % (2) Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 12 % (3) Structurer le poème en tenant compte des éléments de cohérence.
- 6 % (4) Respecter les règles syntaxiques appropriées au texte.
- 14 % Respecter toutes les règles lexicales et grammaticales.
- 16 % (5) Employer des mots et des expressions qui excitent l'imagination et suscitent l'émotion.
- 16 % Employer au moins quatre procédés stylistiques différents.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Étant donné les caractéristiques propres à la dominante poétique, la pondération accordée aux images en ce qui concerne les habiletés *comprendre* et *analyser* est très importante. Pour la même raison, la langue est exceptionnellement liée ici à l'habileté *évaluer*.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

Comme le présent cours revêt un caractère particulier en raison de la dominante à l'étude, la pondération en ce qui concerne l'évaluation est donc assez différente de celle des autres cours; c'est pourquoi le seul comportement observable relatif aux éléments du discours reçoit à lui seul une pondération de 32 p. 100. Quant à la présentation matérielle et au style, on attribue à leur évaluation une pondération respective de 4 p. 100 et de 32 p. 100. Par ailleurs, aucun point n'est accordé pour des éléments de planification et une valeur moins grande est attribuée au respect des règles de la langue, soit 6 p. 100 pour les règles syntaxiques appropriées au type d'écrit et 14 p. 100 pour les règles lexicales et grammaticales, le texte étant beaucoup plus court.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire un texte à dominante poétique; la seconde, de mesurer son habileté à écrire un tel texte.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Compréhension en lecture

Un poème classique ou contemporain de 100 à 200 mots sera présenté à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-5144-2 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 2 erreurs	3 ou 4 erreurs	5 ou 6 erreurs	7 erreurs	8 erreurs	9 erreurs et plus

5.1.2 Production écrite

L'adulte devra rédiger un poème classique ou contemporain de 75 à 100 mots.

Deux sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication et le contexte situationnel.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte de deux points par tranche de cinq mots manquants.

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et compter deux séances distinctes, la partie de l'épreuve ayant pour objet la compréhension précédant idéalement celle portant sur la production.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes

Partie portant sur la production : 3 heures

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-5144-2, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 70 p. 100 de l'évaluation et celle qui porte sur la production, 30 p. 100.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

